

Résolution sur le coup d'État en Guinée

2009/2509(RSP) - 15/01/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution commune sur le coup d'État en Guinée.

La résolution avait été déposée en vue de son examen en séance plénière par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, UEN, Verts/ALE, GUE/NGL.

Le Parlement rappelle tout d'abord que ce pays a été frappé par un coup d'état qui a vu la prise de pouvoir par un groupe d'officiers, le 23 décembre 2008, au lendemain du décès du président Lansana Conté. Le Parlement condamne cette prise du pouvoir et demande l'organisation, dans un délai de quelques mois, **d'élections législatives et présidentielles libres** et transparentes dans ce pays.

Il demande notamment à la junte au pouvoir de respecter les droits à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, notamment le droit à se réunir pacifiquement et appelle la Commission à se tenir prête à geler toute forme d'aide autre qu'humanitaire et alimentaire, en cas d'absence de transition démocratique et de sanctions ciblées contre les membres des autorités qui ont pris le pouvoir par la force.

Parallèlement, le Parlement condamne les arrestations et la détention sans charges de militaires et de civils en Guinée.